ALAIN VOGE

RHÔNE RIVE DROITE

Saint-Péray

APPELLATION CONTRÔLÉE

FLEUR DE CRUSSOL

Cette cuvée a été créée en 1999 par Alain Voge avec l'aide amicale du regretté Daniel Denis, sommelier lyonnais et grand ambassadeur des vins de la Vallée du Rhône. Le massif de Crussol, qui a donné son nom à la cuvée, est très important pour l'AOC Saint-Péray car il apporte les éléments calcaires indispensables à l'élaboration de grands vins blancs.

*

L'ensemble du domaine est en culture biologique et biodynamique.

TERROIR

Situées dans le berceau de l'appellation au-dessus du village de Saint-Péray et âgées de 80 ans, les vignes sont les plus anciennes du domaine et de l'appellation. Ce coteau granitique mêlé de colluvions calcaires est orienté sud-est. Il fait face au Château de Crussol et au massif calcaire du même nom.

MILLÉSIME 2015

Un millésime précoce et solaire. Des pluies suffisantes en août ont atténué les fortes chaleurs et la sécheresse du mois de juillet. Les rendements ont été bons. Les vins sont riches et puissants, mais tendus par une pointe d'acidité sur les rouges, signature d'un grand millésime.

NOTRE MÉTIER

- Vignes et vin certifiés bio depuis le millésime 2009, conduits en biodynamie.
- Cépage Marsanne cultivé en gobelet sur échalas.
- Vendages manuelles en caisses.
- Vinification avec levures indigènes, exclusivement en fûts de chêne de 228 litres et 400 litres dont 30 % de bois neuf.
- Le vin est élevé sur lies pendant 16 mois.
- Sulfitage réduit - SO2 total 56 mg/l (autorisé en bio : 150 mg/l).
- Production : 7 000 bouteilles / 120 magnums
- Potentiel de garde : 10 ans

COMMENTAIRES

Millésime 2015 : « En plus de Cornas, Voge continue à être un des leaders de l'appellation Saint-Péray. Leur Saint-Péray *Fleur de Crussol* 2015 est un travail de richesse et de concentration qui offre son lot de pêches caramélisées, de chèvrefeuille, de pain grillé et un baiser salin dans sa personnalité joliment équilibrée. Élaboré à partir de Marsanne 100 %, passant 17 mois dans 30 % de barriques neuves, il a une acidité juteuse et une belle minéralité, et les gardera pour plus d'une décennie ».

Jeb Dunnuck – Robert Parker, *Wine Advocate 2015* (30/12/2016) : **91-93/100**

APPELLATION SAINT-PÉRAY

100 % Marsanne

TERRITOIRE

L'appellation : 85 ha
Les parcelles de ce vin : 1.5 ha

LOCALISATION

Lieu-dit *La Côte*.

MILLÉSIME DISPONIBLE

2015

ALAIN VOGE
RHÔNE RIVE DROITE

4 Impasse de l'Équerre 07130 Cornas
T. +33 (0)4 75 40 32 04 / F. +33 (0)4 75 81 06 02
contact@alain-voge.com / www.alain-voge.com